



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte universitaire

Question écrite n° 119105

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les recommandations inscrites dans le rapport de la Cour des comptes sur la « carte universitaire d'Ile-de-France : une recomposition nécessaire », de décembre 2006. Parmi celles-ci, les Sages de la rue Cambon pensent que la rationalisation des implantations immobilières à l'échelle régionale est indispensable. Aussi, ceux-ci affirment qu'il faut donner effectivement à l'établissement public d'aménagement universitaire créé en 2006 les moyens de proposer les lignes directrices d'une stratégie immobilière d'ensemble, puis d'assurer le pilotage et la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets portés par les universités. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son sentiment et ses intentions relativement à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119105

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2038